

# / PLAN SOCIAL À LA SNET ET LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES À LA BRANCHE

juillet 2013

**CE JOUR, À L'INITIATIVE DE FO ÉNERGIE ET MINES ET DE LA CGT, UNE JOURNÉE DE GRÈVE ET DES RASSEMBLEMENTS ONT EU LIEU POUR SOUTENIR LES SALARIÉS DE LA SNET ET PLUS LARGEMENT POUR REJETER LA PERSPECTIVE DES PREMIERS LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES DANS NOTRE BRANCHE.**

Au niveau national, des délégations FO - CGT ont rencontré :

- les groupes parlementaires communistes et verts de l'Assemblée Nationale ;
- François BROTTE, député socialiste, Président de la Commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale ;
- ainsi que le cabinet de Philippe MARTIN, nouveau ministre de l'Énergie.

Les interventions ont porté sur le projet industriel de la SNET ainsi que sur les garanties sociales des personnels. Elles ont été appuyées par plusieurs centaines de salariés venus soutenir les délégations.

## UN PROJET INDUSTRIEL QUI RESTE INACCEPTABLE

Devant ces différents interlocuteurs, FO a rappelé l'importance de la production thermique pour l'équilibre du réseau d'électricité, en particulier en ce qui concerne la pointe.

Nous avons aussi rappelé notre opposition au projet industriel de la SNET, en particulier en ce qui concerne la centrale Émile Huchet de Lorraine. Nous avons rappelé que la tranche 4 brûle actuellement des résidus miniers pour produire de l'électricité et que celle-ci peut fonctionner jusqu'en 2023. Nous avons souligné qu'à défaut de les brûler (il en reste 4 millions de tonnes), la mise en décharge réglementée coûterait une somme conséquente (au moins 150 millions d'euros) aux collectivités locales. La fermeture de cette tranche quasi actée dans le projet de protocole que nous rejetons serait donc un gâchis social (100 emplois sont concernés pour cette seule tranche), économique et environnemental pour la Région.

C'est à l'État maintenant de prendre en compte cette dimension et d'imposer à EON de revenir sur ce choix dicté par une recherche d'équilibre financier de court terme et contraire à l'intérêt général.





juillet 2013

## UNE GARANTIE D'EMPLOI QUI DOIT ÊTRE ACTÉE

Mais aucun projet industriel, fût-il plus ambitieux, ne peut se faire sans un projet social fort. Et sur ce point, FO l'a redit clairement : **il ne doit pas y avoir de licenciements économiques pas plus à la SNET que dans aucune autre entreprise de la branche.**

Et de ce point de vue, nous avons dénoncé l'attitude irresponsable du patronat de l'UFE (Union Française de l'Électricité) qui prétend « s'asseoir » sur la garantie d'emploi. Nous avons sur ce point rappelé au Ministère que l'UFE était financée par le groupe EDF (85 % d'État) et le groupe GDF Suez (35 %) et que l'attitude du patronat électrique engageait donc l'État.

Dans ce contexte, le débat a porté d'abord sur la garantie d'emploi pour les personnels de la SNET avec un texte qui serait une annexe au protocole. Ce texte fait encore l'objet d'échanges.

Il a porté ensuite sur la nécessité de garantir l'emploi dans la branche, dans un contexte de concurrence. Sur ce point, il faudra reprendre la négociation d'un accord de branche avec le patronat, mais avec un cadrage préalable fort de l'État qui rappelle que cette négociation s'inscrit dans le cadre d'une garantie d'emploi, telle qu'elle a été pratiquée depuis 1946.

## LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

Comme toujours, la société EON veut mettre la pression sur les délais en matière d'IRP et de négociation. Un CCE de la SNET est convoqué demain matin à 10 h et un protocole sur les garanties sociales est ouvert à la signature à 14 h.

FO Énergie et Mines considère que cette précipitation dont EON est coutumière n'est pas une bonne chose. Mais nous poursuivons activement les échanges pour aboutir à un réel projet industriel et à l'obtention de garanties sociales conformes à ce qui se pratique dans les IEG depuis 1946.

Les trois réunions successives que nous avons eues avec le cabinet des ministres en une semaine, la mobilisation des agents sous différentes formes (grèves, pétitions) ont obligé les pouvoirs publics à prendre la mesure de la colère et des inquiétudes des agents. Il leur reste à apporter les garanties revendiquées par les personnels et à convaincre EON.

Paris, le 4 juillet, 17 h

### Contact :

Jean-Pierre Damm  
Secrétaire Fédéral FO Énergie et Mines  
06 09 35 77 05

